

Enthousiasme?

«Se sentir responsable envers les générations futures.»



Principes pour l'achat durable de biens et services chez l'Helvetia Assurances.

L'Helvetia, groupe d'assurances à dimension européenne, assume sa responsabilité vis-à-vis de la société et de l'environnement. L'Helvetia estime de son devoir d'assurer en permanence un approvisionnement durable et équitable.

Partant de ce principe, elle s'efforce de concevoir et de mettre en œuvre des solutions d'approvisionnement qui satisfont aux besoins et aux attentes de ses clients et d'autres groupes d'intérêts, ont un faible impact sur l'environnement et sont conformes aux obligations légales et prescriptions locales.

Pour atteindre cet objectif, l'Helvetia s'approvisionne selon les principes suivants:

- **Rentabilité**
l'Helvetia s'approvisionne au meilleur rapport qualité/prix. Nous achetons des biens et des services qui répondent en grande partie aux exigences posées et offrent une grande qualité à des prix compétitifs.
- **Acceptabilité sociale**
l'Helvetia s'approvisionne en assumant sa responsabilité sociale. Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent les droits de l'homme, les directives en vigueur en matière de santé et de protection au travail, de même que les codes de conduite établis par l'Organisation internationale du travail (OIT).

- **Protection de l'environnement**
l'Helvetia s'approvisionne dans le respect de l'environnement (approvisionnement écologique). Nous demandons les biens et services qui ont les effets négatifs sur l'environnement les moins importants et consomment peu de ressources pendant tout leur cycle de vie.
- **Conformité**
l'Helvetia s'approvisionne dans le respect des prescriptions légales et réglementaires en vigueur. Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils observent le cadre légal, écologique et social local en vigueur.
- **Équité**
l'Helvetia est un partenaire contractuel équitable. Nous faisons preuve de fiabilité, d'objectivité, de transparence et de professionnalisme dans nos relations commerciales avec nos fournisseurs. Nous jugeons nos fournisseurs en fonction de leur productivité, de leur force d'innovation et de leur responsabilité écologique et sociale.
- **Lutte contre la corruption**
l'Helvetia veille tout particulièrement à choisir des fournisseurs qui ne recourent pas à la corruption ni à d'autres méthodes criminelles dans le cadre de leurs approvisionnements.

Pour s'assurer de l'application de ces principes, l'Helvetia prend les mesures suivantes:

- **Application progressive**
examiner les conditions cadres des pratiques d'approvisionnement et intégrer progressivement les exigences définies dans les contrats en cours et les nouveaux contrats.
- **Définition des priorités**
donner la priorité aux produits et aux maillons de la chaîne d'approvisionnement qui présentent un risque élevé ou le meilleur potentiel d'amélioration.
- **Définition de la responsabilité**
garantir que les collaborateurs mêmes de l'Helvetia observent ces principes, et les communiquent et les appliquent activement dans le cadre des activités d'approvisionnement.
- **Coopération et assistance**
faire en sorte que les fournisseurs observent ces principes et, en cas de violation de ceux-ci, envisager avec eux des moyens et méthodes pour apporter des améliorations dans des délais raisonnables.
- **Vérification**
contrôler que les fournisseurs satisfont aux exigences posées.
- **Sanctions**
rompre le cas échéant les relations avec les fournisseurs qui ne respectent pas les directives ou qui n'envisagent ou ne prennent pas de mesures d'amélioration.
- **Optimisation**
examiner régulièrement l'adéquation et l'efficacité des principes et de leur mise en œuvre, et les modifier si nécessaire.

Helvetia Assurances

Dufourstrasse 40, 9001 Saint-Gall
T 058 280 1000 (24 h), F 058 280 1001
www.helvetia.ch

Votre assureur suisse.

